

Direction de l'accès à l'information
et de la protection des renseignements personnels

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 22 novembre 2021

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.529

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 30 octobre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

- « J'ai pris acte de votre correspondance du 29 octobre 2021 et du tableau au regard de ma requête qui vous a été adressée le 17 septembre 2021. À cet égard, ma demande consistait à définir l'ensemble des ressources intermédiaires (RI) et ressources de type familial (RTF) ayant cessé leurs activités entre les années 2012 à 2021 suivant l'application de la Loi sur la représentation des ressources (chapitre R-24.0.2) au 1er janvier 2012.

Or, votre tableau ne couvre qu'une période d'une année, soit entre avril 2020 et mars 2021, totalisant 242 ressources RI-RTF ayant quitté le réseau de l'hébergement public.

Dès lors, je vous prierais de me fournir à nouveau vos tableaux me précisant le nombre exact de ressources RI-RTF qui ont fermées aux huit (8) périodes, soit d'avril 2012 à mars 2013, et aux années subséquentes de 2013-2014 à 2019-2020.» (sic).

... 2

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, le document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Nous avons le regret de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant à votre demande d'accès pour les années 2013 à 2017.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim

Original signé

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2